



Assemblée générale

Distr. générale
2 février 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 132 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du budget	5
A. Département des opérations de maintien de la paix	7
B. Département de l'appui aux missions	20
C. Département de la gestion	26
D. Bureau des services de contrôle interne	33
E. Cabinet du Secrétaire général.	36
F. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU.	39
G. Bureau des affaires juridiques	41
H. Département de l'information	43
I. Département de la sûreté et de la sécurité.	47
III. Activités du Service intégré de formation	50
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	51



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti ^a	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Postes	151 925,2	139 744,0	12 181,2	8,7
Autres objets de dépense	78 584,7	82 706,8	(4 122,1)	(5,0)
Montant brut	230 509,9	222 450,8	8 059,1	3,6
Recettes provenant des contributions du personnel	21 277,6	22 064,2	(786,6)	(3,6)
Montant net	209 232,3	200 386,6	8 845,6	4,4

^a Tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/279.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé ^a	Nombre moyen de postes occupés	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	735	604	17,8
Agents des services généraux et des catégories apparentées	387	339	12,5

^a Compte tenu des 6 postes [2 P-5, 2 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)] que l'Assemblée générale a autorisés pour le Bureau de l'Ombudsman dans sa résolution 62/238 et des 13 postes (4 P-5, 8 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux) qu'elle a approuvés pour l'Équipe opérationnelle intégrée du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions dans sa résolution 62/232 A.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

Abréviations

BINUB	Bureau intégré des Nations Unies au Burundi
BINUSIL	Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies
EUFOR	Mission militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUT	Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

I. Introduction

1. Dans sa résolution 61/279 sur le renforcement des capacités de l'Organisation des Nations Unies sur le plan de la conduite des opérations de maintien de la paix et de l'appui à leur fournir, l'Assemblée générale a appuyé la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix et décidé de créer le Département de l'appui aux missions. Elle a aussi approuvé le renforcement de la direction et des échelons supérieurs ainsi que la création de capacités supplémentaires dans les deux Départements, notamment l'établissement du Bureau du Chef de cabinet, du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité et de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, la scission de la Division Afrique du Bureau des opérations en deux divisions et la mise en place d'équipes opérationnelles intégrées dans le Département des opérations de maintien de la paix.

2. Conformément à ce que l'Assemblée générale avait demandé dans sa résolution 61/279, le Secrétaire général lui a présenté, pour examen pendant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-deuxième session, un rapport préliminaire sur la suite donnée à la résolution (A/62/741). Il l'y a informée de l'état d'avancement de la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix, notamment la mise en place du Département de l'appui aux missions, et des incidences des premières mesures prises. De plus, il y a mis en évidence d'autres faits nouveaux survenus en matière de maintien de la paix et les problèmes rencontrés au moment de mettre sur pied et de gérer les opérations de maintien de la paix et d'en assurer la viabilité, et leurs répercussions sur la restructuration.

3. Comme elle l'avait demandé dans sa résolution 61/279 et réaffirmé dans sa résolution 62/250, l'Assemblée générale a été saisie d'un rapport d'ensemble sur l'effet de la nouvelle structure du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions sur l'exécution des mandats des missions et sur l'efficacité et l'efficience de l'exécution des programmes (A/63/702), afin qu'elle l'examine pendant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-troisième session.

4. Pendant la période à l'examen, le Département des opérations de maintien de la paix a continué de diriger et d'administrer 16 opérations de maintien de la paix et deux missions politiques spéciales (BINUB et MANUA). Le Département de l'appui aux missions a appuyé ces opérations hors Siège et la BSLB, ainsi que 16 autres missions politiques spéciales ou bureaux des Nations Unies.

5. Pendant l'exercice 2007/08, le Secrétariat a continué de participer activement à la planification et à l'équipement de deux nouvelles opérations de maintien de la paix et il a veillé à ce que leur calendrier de déploiement soit respecté. Il s'agit des opérations que le Conseil de sécurité avait établies par ses résolutions 1769 (2007) et 1778 (2007) au Darfour (MINUAD) et en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), respectivement. Ces deux opérations complexes, qui ont un caractère exceptionnel, sont déployées quasiment au cœur du continent africain, et elles ont exigé la mise en place de longues lignes de ravitaillement en terrain inhospitalier. Elles sont particulièrement difficiles à mener car elles exigent toutes deux une collaboration étroite avec les organisations partenaires. Pour surmonter les problèmes qui se présentaient, il a fallu consacrer beaucoup de temps, d'attention et d'efforts à l'instauration de relations de partenariat efficaces et complémentaires.

II. Exécution du budget

6. Au paragraphe 55 de sa résolution 61/279, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice 2007/08, d'un montant de 230 509 900 dollars, qui servira notamment à financer 819 postes temporaires existants et 284 nouveaux postes temporaires, ainsi que les dépenses de personnel et les autres dépenses connexes. Par la suite, dans sa résolution 62/232 A et à la section XX de sa résolution 62/238, l'Assemblée a approuvé des ressources humaines supplémentaires pour le Bureau de l'Ombudsman de l'ONU (2 P-5, 2 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux) et pour l'Équipe opérationnelle intégrée (13 postes, soit 4 P-5, 8 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux), à financer au moyen des crédits ouverts au titre du compte d'appui pour l'exercice 2007/08. En conséquence, pour l'exercice 2007/08, 819 postes temporaires existants et 303 nouveaux postes temporaires, soit 1 122 postes au total (735 dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 387 dans la catégorie des agents des services généraux), devaient être financés au moyen des crédits ouverts au titre du compte d'appui.

7. Sur le montant de 230 509 900 dollars dont l'Assemblée générale avait approuvé l'inscription au compte d'appui pour l'exercice 2007/08, 222 450 800 dollars ont été effectivement dépensés, soit un solde inutilisé d'un montant de 8 059 100 dollars. Pendant la période à l'examen, 17,8 % des postes dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 12,5 % dans celle des agents des services généraux étaient vacants en moyenne, principalement en raison du retard pris dans le recrutement de candidats aux nouveaux postes temporaires.

8. Le solde inutilisé (8 059 100 dollars) tenait à la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des postes et des autres objets de dépense (installations et infrastructures en particulier), et il a été contrebalancé par les dépenses supplémentaires qu'il a fallu engager au titre des fournitures, services et matériel divers.

9. S'agissant des postes, le solde non utilisé s'explique par le retard pris dans le recrutement et par le fait que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu au Département des opérations de maintien de la paix (22 % pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 12,2 % pour la catégorie des agents des services généraux) et au Département de la gestion (13,6 % pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 10,2 % pour la catégorie des agents des services généraux), ainsi que par le gel du recrutement d'enquêteurs résidents au BSCI, du fait que celui-ci était en train d'examiner sa fonction d'investigation et compte tenu de la proposition qui a été faite de restructurer la Division des investigations, en attendant que l'Assemblée générale étudie le rapport du Secrétaire général sur le renforcement du dispositif d'investigation (A/62/582 et Add.1). En outre, en raison du retard pris dans le recrutement, les crédits ouverts au titre des dépenses communes de personnel pour recruter du personnel supplémentaire (prime d'affectation et frais de voyage à l'occasion du recrutement) n'ont pas été totalement utilisés.

10. Pour ce qui est des autres objets de dépense, le solde inutilisé tient essentiellement au fait que les ressources prévues aux fins de l'acquisition de mobilier de bureau (à la rubrique installations et infrastructures) pour les titulaires

des postes temporaires venant d'être créés au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions n'ont pas toutes été utilisées. En effet, il n'y a pas suffisamment de locaux à usage de bureau et les capacités de stockage font défaut au Secrétariat. On a exploité absolument tout l'espace disponible pour pouvoir accueillir les nouvelles recrues.

11. S'agissant des postes, le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par l'augmentation des dépenses au titre des fournitures, services et matériel divers, principalement en raison : a) des services que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a fournis à l'occasion d'une réunion que le Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents a tenue au Siège en février 2008 conformément à la résolution 59/298 de l'Assemblée générale, pour laquelle aucun crédit n'avait été prévu; et b) des paiements versés aux membres des opérations de maintien de la paix à la retraite au titre de l'assurance maladie après la cessation de service.

Tableau 1
Exécution du budget : récapitulation par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	151 925,2	139 744,0	12 181,2	8,7
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	17 749,5	17 709,5	40,0	0,2
Consultants	4 710,7	4 219,3	491,4	11,6
Voyages	11 189,3	11 213,0	(23,7)	(0,2)
Installations et infrastructures	20 860,8	19 377,7	1 483,1	7,7
Communications	1 989,0	2 132,9	(143,9)	(6,7)
Informatique	18 960,0	18 478,6	481,4	2,6
Services médicaux	310,8	314,7	(3,9)	(1,2)
Fournitures, services et matériel divers	2 814,6	9 261,1	(6 446,5)	(69,6)
Total partiel (II)	78 584,7	82 706,8	(4 122,1)	(5,0)
Total brut (I et II)	230 509,9	222 450,8	8 059,1	3,6
III. Recettes provenant des contributions du personnel	21 277,6	22 064,2	(786,6)	(3,6)
Total net (I à III)	209 232,3	200 386,6	8 845,6	4,4

Tableau 2
Autres recettes et ajustements
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	3 248,5
Recettes diverses ou accessoires	245,9
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 502,8
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Total	6 997,2

A. Département des opérations de maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
80 697,1	75 213,9	374	300

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Dans son rapport, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix donne une appréciation favorable des activités du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions; les membres du Conseil de sécurité et les États Membres font des observations favorables sur ces activités; et le Comité spécial et la Quatrième Commission de l'Assemblée générale souscrivent aux recommandations du Secrétaire général, en particulier celles concernant la réforme des activités de maintien de la paix et la mise en place de nouveaux moyens pour faire face aux besoins nouveaux.

Indicateurs de succès effectifs

Lors de la réunion du groupe de travail du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, le 3 juillet 2008, les États Membres se sont déclarés satisfaits du travail mené par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, en particulier pour faire face à la complexité croissante des opérations de maintien de la paix. Dans leur rapport (A/62/19), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail ont donné une appréciation favorable des activités des 2 Départements, notamment des mesures prises pour analyser les facteurs et les circonstances des pertes en vie humaine parmi le personnel de maintien de la paix; des efforts faits par les équipes Déontologie et discipline au Siège comme sur le terrain; de l'assistance substantielle fournie par le Département des opérations de maintien de la paix et les missions de maintien de la paix à la Commission de consolidation de la paix et au Bureau d'appui à la consolidation de la paix; des progrès accomplis dans l'évaluation des enseignements tirés de l'expérience et des

options stratégiques s'offrant dans le domaine de l'état de droit, et dans l'élaboration de documents directifs concernant les aspects opérationnels de l'état de droit; et des mesures prises en faveur de la réforme et de la restructuration. À l'occasion de l'ouverture de la session de fond annuelle du Comité spécial en mars 2008, les États Membres, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Égypte, l'Éthiopie, Fidji, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, le Nigéria, la Norvège et les Philippines, ont exprimé leur soutien aux activités du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions ainsi qu'aux mesures de réforme et de restructuration.

Lors de l'examen annuel des opérations de maintien de la paix auquel s'est livrée la Quatrième Commission en octobre 2007, les États Membres, notamment les représentants des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et du Japon, ont eux aussi appuyé les activités du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions ainsi que les mesures de réforme et de restructuration.

Étant donné que la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix avait rallié en juin 2007 un large soutien, le Secrétaire général avait formulé des recommandations précises que le Comité spécial devait approuver pendant la période à l'examen.

Comme suite aux recommandations faites par le Secrétaire général au sujet de la réforme du secteur de la sécurité, le Comité est convenu que le maintien de la paix contribuait beaucoup à aider les pays à réformer le secteur de la sécurité et qu'il fallait établir sur le terrain des mécanismes de coordination bien définis et doter le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité d'un groupe de la réforme du secteur de la sécurité. Il n'a cependant pas explicitement appuyé la proposition tendant à conférer à ce groupe un caractère « interorganisations » qui était faite dans le rapport.

Amélioration de l'image de l'ONU auprès du public et de l'appréciation des opérations de paix de l'Organisation, grâce à l'augmentation du nombre d'articles de presse et autres publications expliquant les activités du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions de manière positive.

Pendant la période à l'examen, 344 réunions d'information ont été organisées à l'intention de spécialistes, de chercheurs, d'étudiants et d'autres groupes, soit une augmentation de 48,9 % par rapport à l'exercice 2006/07 (175 réunions supplémentaires), ce qui a permis de faire mieux connaître les activités des 2 Départements. La commémoration du soixantième anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et la nomination de George Clooney comme Messenger de la paix tout particulièrement chargé de sensibiliser l'opinion à la question du maintien de la paix ont également contribué à

porter à 10 % au-dessus de la moyenne le nombre de recherches effectuées sur Google, notamment dans l'index Actualités, sur les activités de maintien de la paix des Nations Unies. En outre, le Département de l'information et le Département des opérations de maintien de la paix ont publié des articles à caractère général et des articles d'opinion sur le maintien de la paix et des questions connexes dans leurs bulletins de presse quotidiens.

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

75 % des opérations de paix interrogées sont satisfaites de l'appui qui leur est fourni.

80 % des fonctionnaires interrogés constatent une amélioration de la communication interne et se sentent mieux en mesure de s'acquitter efficacement de leurs tâches.

85 % des fonctionnaires du Groupe de la correspondance et de la gestion des dossiers et des fonctionnaires chargés de la coordination dans le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions ont suivi un stage de formation sur la gestion des dossiers, et des systèmes repensés sont exploités au Bureau du Secrétaire général adjoint.

Indicateurs de succès effectifs

En mai 2008, dans le cadre de la conférence des chefs de mission, toutes les activités menées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions pour aider les missions ont fait l'objet d'une enquête. Des 12 réponses complètes reçues, il est ressorti que le taux de satisfaction le plus élevé était de 80 % et le taux moyen de 68 %.

Cette enquête n'a pu être réalisée pour 2 motifs : il a fallu faire face à l'augmentation du nombre de demandes faites par la presse, et les relations avec les médias et les activités de représentation sont devenues prioritaires. Plusieurs mesures ont cependant été prises pour améliorer la communication interne et lui donner plus d'ampleur, notamment : la création de la section consacrée aux témoignages de membres du Bureau du Secrétaire général adjoint (rassemblant des discours marquants et des déclarations du Département de l'appui aux missions et du Département des opérations de maintien de la paix) (environ 5 165 utilisateurs à ce jour); la mise en ligne sur l'intranet de 14 produits, dont des vidéos; et la création du forum destiné aux soldats de la paix, sur lequel ont été publiés 19 thèmes de discussion. En outre, 319 reportages sur des missions ont été publiés.

En mai 2008, le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Bureau des opérations du Département des opérations de maintien de la paix ont formé 117 personnes à la gestion de la correspondance, et au mois de juin, la Section des archives et de la gestion des dossiers et le Bureau du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix ont dispensé une formation analogue aux 42 responsables de la gestion des dossiers, dans le contexte du Plan-cadre d'équipement. Une fois le stage de formation à la gestion de dossiers mis au point, les 42 responsables de la gestion de dossiers l'ont suivi du 12 au 19 septembre

2008. Quant à la refonte des modes de fonctionnement du Bureau du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et du Bureau du Sous-Secrétaire général aux opérations, elle s'est achevée en février 2008.

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations relatives à la création de nouvelles opérations de maintien de la paix ou à la modification d'opérations existantes.

Indicateurs de succès effectifs

Le Conseil de sécurité a adopté 11 recommandations concernant la création de nouvelles opérations de maintien de la paix ou la modification substantielle d'opérations existantes : MINUS [résolution 1812 (2008)], MINUEE [résolution 1827 (2008)], MANUA [résolution 1806 (2008)], MINURCAT [résolution 1778 (2007)], MINUAD [résolution 1769 (2007)], ONUCI [résolution 1765 (2007)], MINUL [résolution 1777 (2007)], BINUSIL [résolution 1793 (2007)], BINUB [résolution 1791 (2007)] et MONUC [résolutions 1794 (2007) et 1797 (2008)].

Réalisation escomptée 2 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Les délais fixés par le Conseil de sécurité et ses autres prescriptions relatives à la planification et à la mise en place de nouvelles opérations de maintien de la paix ou à la modification d'opérations existantes sont respectés.

Indicateurs de succès effectifs

La planification de 7 missions a été achevée : MANUA (compte tenu des priorités de la Mission), MINUS (expansion et déploiement au Darfour), MINUAD et MINURCAT (création), et MONUC, BINUB et ONUCI (expansion).

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Les plans de mission sont élaborés suivant les directives stratégiques reçues.

La planification et l'exécution de 20 programmes bilatéraux ou multilatéraux sur le terrain sont assurées en collaboration avec les partenaires du maintien de la paix.

Indicateurs de succès effectifs

18 plans de mission ont été élaborés conformément aux directives stratégiques reçues (15 pour des opérations de maintien de la paix et 3 pour des missions politiques spéciales).

Pendant la période à l'examen, la MINUT a travaillé en étroite collaboration avec les forces internationales placées sous l'égide de l'Australie ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires bilatéraux; l'Union

européenne a financé les travaux de remise en état des infrastructures dans la zone de conflit, que la MONUG et le PNUD ont exécutés; la MINUS, la MINUAD, le BINUB, l'ONUCI, la MINUK, le BINUSIL, la MINURSO, la MINURCAT, la MINUL, la MONUC et la MINUSTAH mènent elles aussi certaines activités en collaboration avec des partenaires du maintien de la paix.

c) Bureau des affaires militaires

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations sur les questions militaires lorsqu'il s'agit de créer des opérations de maintien de la paix ou de modifier des opérations existantes.

Dans 39 de ses résolutions, le Conseil de sécurité a tenu compte d'avis militaires spécialisés touchant la prorogation du mandat de toutes les missions de maintien de la paix, l'expansion de la MANUA et la création de la MINUAD et de la MINURCAT.

Réalisation escomptée 2 : Réduction du temps nécessaire pour planifier, déployer et mettre en place les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Le nombre d'unités au niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de forces et moyens en attente des Nations Unies est porté de 4 en 2005/06 à 6 environ en 2006/07, l'objectif étant fixé à 10 pour 2007/08.

La Jordanie, la République de Moldova, la Roumanie et l'Uruguay se sont engagés à fournir 8 unités au niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de forces et moyens en attente des Nations Unies. Ce chiffre est inférieur aux prévisions en partie du coût d'un engagement au niveau Déploiement rapide.

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'utilité des efforts déployés pour conduire, gérer, diriger et appuyer les opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Toutes les recommandations concernant les missions publiées dans les rapports des composantes militaire ou police des missions de maintien de la paix sont suivies.

90 % des recommandations d'ordre militaire formulées à l'occasion de l'évaluation de la MINUS et de l'UNFICYP, menée en 2007, ont été suivies.

d) **Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité**

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des effectifs militaires ou de police, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Dans leurs résolutions, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale approuvent toutes les recommandations du Secrétaire général concernant les questions policières, judiciaires et pénitentiaires, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et la réforme du secteur de la sécurité.

Dans ses résolutions concernant l'établissement ou la modification d'opérations de maintien de la paix, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations du Secrétaire général sur la lutte antimines et les restes explosifs de guerre.

Le nombre de pays qui fournissent des effectifs de police augmente (2005/06 : 85; prévision pour 2006/07 : 86; objectif pour 2007/08 : 95).

Indicateurs de succès effectifs

Le mandat de 5 opérations de maintien de la paix tient désormais compte de questions policières (MINUT, MINUL, MINURCAT, ONUCI et MINUSTAH).

Le mandat de 3 opérations de maintien de la paix tient désormais compte de questions relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration (ONUCI, MINUSTAH et MINUS). Le mandat des autres missions n'a pas été modifié.

Le mandat de 4 opérations de maintien de la paix (MINUSTAH, MONUC, MANUA et MINUS) et de 2 nouvelles missions (MINURCAT et MINUAD) englobe des questions judiciaires ou pénitentiaires. Le mandat des autres missions n'a pas été modifié. Dans sa déclaration sur le rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité (S/PRST/2008/14), le Président du Conseil, évoquant le rapport du Secrétaire général sur le rôle des Nations Unies dans l'appui à la réforme du secteur de la sécurité (A/62/659-S/2008/39), a déclaré que le Conseil accueillait avec satisfaction les efforts déployés par le Secrétaire général pour élaborer à l'intention des Nations Unies une approche vis-à-vis de cette réforme. Dans son rapport de 2008 (A/62/19), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix a pris note des efforts que le Secrétaire général avait faits pour doter les Nations Unies de leur propre approche dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, conformément à ce qu'il avait énoncé dans son rapport sur la question.

Les rapports du Secrétaire général sur la lutte antimines et les restes explosifs de guerre contenaient 7 recommandations à suivre au moment d'établir ou de modifier des opérations de maintien de la paix, qui concernaient l'UNFICYP, la MINURSO et la FINUL. Le Conseil de sécurité a tenu compte de 2 d'entre elles dans ses résolutions concernant l'UNFICYP.

Le nombre de pays fournissant des effectifs de police est passé de 86 à 94 (parmi les pays qui le font pour la première fois figurent le Botswana, l'Éthiopie, l'Indonésie, l'Islande, Israël, la Jamahiriya arabe libyenne, la Mauritanie et la République démocratique du Congo).

Les effectifs de police déployés dans des opérations de maintien de la paix augmentent (2005/06 : 7 500 personnes; prévision pour 2006/07 : 8 500; objectif pour 2007/08 : 12 000).

Le nombre de membres du personnel de police des Nations Unies déployés dans des missions est passé à 11 557. Ce chiffre est inférieur à la cible de 12 000 en raison de la suspension, à titre provisoire, du déploiement de personnel de police à la MINUAD, du fait des risques en matière de sécurité et des retards pris sur le plan logistique.

Réalisation escomptée 2: Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Le délai de 30 jours fixé pour le déploiement initial de la police dans les nouvelles missions de maintien de la paix est respecté.

Le personnel de police des Nations Unies a été déployé dans un délai de 30 jours à la MINUAD et à la MINURCAT.

La force de police permanente est déployée dans les 7 jours suivant l'adoption d'une résolution par laquelle le Conseil de sécurité établit la composante police d'une opération de maintien de la paix.

Alors que la force de police permanente était prête à être déployée dans les 7 jours ayant suivi l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité sur la MINURCAT, l'opération a dû être retardée en raison de problèmes logistiques et des risques pesant sur la sécurité dans la zone de la Mission.

Le temps nécessaire pour nommer les hauts responsables de la composante police est ramené de 60 jours en 2006/07 à 30 jours après l'adoption d'une résolution par laquelle le Conseil de sécurité établit la composante police d'une opération de maintien de la paix (objectif pour 2008/09 : 20 jours).

Cet objectif a été en partie atteint grâce au transfert de personnel de police d'une Mission à une autre (MINURCAT, MINUAD). Quant au recrutement de candidats aux postes effectivement vacants, il a été retardé car les pays fournissant des effectifs de police ont tardé à transmettre la candidature de hauts responsables qualifiés.

Des moyens de lutte antimines sont déployés à l'appui d'une mission dans les 14 jours suivant l'adoption de la résolution correspondante du Conseil de sécurité.

Le déploiement à la MINUAD s'est fait dans les 14 jours suivant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité.

Le déploiement des démineurs et du matériel à la MINURCAT a été retardé pour des raisons de sécurité.

Le déploiement dans les opérations de paix de spécialistes des affaires judiciaires et pénitentiaires, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, et de la réforme du secteur de la sécurité, est optimisé.

Une base de données a été créée, dans laquelle sont répertoriés les candidats expérimentés dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration; les partenariats avec les établissements de formation ont été renforcés afin de mettre en commun l'information concernant les candidats qualifiés en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration; on a procédé à une première sélection parmi les candidats ayant les qualifications voulues pour pouvoir occuper certains postes vacants; et les postes vacants sont répertoriés dans un bulletin d'information bimestriel largement diffusé auprès des spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. On est ainsi parvenu à faire agréer et à déployer plus rapidement le personnel chargé des questions de désarmement, de démobilisation et

de réintégration, bien que l'on ait continué de subir des retards à certains niveaux en raison du manque de candidats qualifiés.

La multiplication des activités de sensibilisation et l'accélération de la procédure d'agrément des candidats à des postes dans les systèmes judiciaire et pénitentiaire ont rendu plus efficace la procédure de recrutement en vigueur. Dans certaines missions, le recrutement a toutefois pris du retard à certains niveaux, car on n'a pu trouver de candidats qualifiés dotés des compétences linguistiques et professionnelles voulues et disposés à partir en mission dans des lieux où les conditions sont difficiles.

On a aidé les missions à vérifier les qualifications techniques des candidats aux postes touchant la réforme du secteur de la sécurité.

Réalisation escomptée 3: Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Le Département des opérations de maintien de la paix établit des plans détaillés d'exécution du mandat pour les composantes police et 9 opérations de maintien de la paix les mettent en œuvre (MINUL, MINUSTAH, MONUC, ONUCI, MINUK, MINURSO, MINUS, MINUT et ONUB).

L'indicateur de l'état de droit établi par l'ONU est appliqué dans 2 opérations de maintien de la paix.

Les mémorandums d'accord relatifs aux projets de lutte antimines sont signés dans les 40 jours suivant la définition des besoins du projet (2005/06 : 56 jours; prévision pour 2006/07 : 45 jours; objectif pour 2008/09 : 35 jours).

À partir des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité, les missions élaborent des politiques et des procédures qu'elles appliquent pour mener à bien leurs activités.

Indicateurs de succès effectifs

Pendant la période à l'examen, 5 plans d'exécution du mandat ont été établis en collaboration avec l'ONUCI, la MINUSTAH, la MINUT, la MINUK et la MONUC. L'élaboration des plans destinés à la MINUL, à la MINUS et à la MINURSO devrait être achevée à la fin de l'année 2009. Ce retard est dû au fait que les activités de planification de la MINUAD et de la MINURCAT sont devenues prioritaires.

Étant donné que l'action menée pour assurer des contributions volontaires en faveur de l'indicateur a pris du retard, les projets n'ont pu être lancés que le 1^{er} juin 2008. Celui qui concerne l'indicateur devrait s'achever à la fin de l'année 2009.

En moyenne, l'ONU a signé les mémorandums d'accord 28 jours après la date de démarrage prévue pour les projets et l'UNOPS les a contresignés jusqu'à 36 jours après cette date.

Les enseignements tirés de l'expérience ont été pris en compte lors de l'examen des normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration, qui avaient été publiées en décembre 2006 et ils ont été évalués en vue d'appuyer l'actualisation des normes et les améliorations qui pourraient y être apportées à l'avenir.

Le Secrétaire général s'est appuyé sur les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales en matière de réforme du secteur de la sécurité pour établir son rapport correspondant (A/62/659-S/2008/39).

Une directive de politique générale sur le renforcement des systèmes judiciaire et juridique est adoptée par l'équipe de direction élargie du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions.

Des documents d'orientation portant sur les questions judiciaires et pénitentiaires sont élaborés et mis à jour.

Le projet de directive a été élaboré en juin 2008 puis examiné avec des représentants des opérations hors Siège en septembre 2008. L'équipe de direction élargie du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions devrait l'adopter à la mi-2009.

2 documents d'orientation importants sur les questions judiciaires et pénitentiaires ont été imprimés et distribués aux opérations sur le terrain : le *United Nations Primer for Justice Components in Multidimensional Peace Operations: Strengthening the Rule of Law* (Manuel de base des Nations Unies pour les composantes justice des opérations de maintien de la paix multidimensionnelles : renforcement de l'état de droit) (imprimé en novembre 2007, en anglais seulement); et le *Guide de l'appui aux systèmes pénitentiaires* (en français et en anglais) (imprimé en mai 2008).

e) Division des politiques, de l'évaluation et de la formation

Réalisation escomptée 3: Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

D'après l'enquête devant être réalisée auprès des représentants spéciaux du Secrétaire général avant la conférence de 2008 des chefs de mission, la qualité et la ponctualité de l'appui fourni par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions sont « satisfaisantes » dans 80 % des cas.

Le nouveau site intranet sur les politiques et procédures du Département est consulté régulièrement par 10 000 membres du personnel des missions.

À partir des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales dans les domaines du VIH/sida, de l'égalité des sexes et de la protection de l'enfance, les missions élaborent des politiques et des procédures qu'elles appliquent pour mener à bien leurs activités.

Indicateurs de succès effectifs

Toutes les activités menées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions pour aider les missions ont fait l'objet d'une enquête en mai 2008, au cours de la conférence des chefs de mission. 12 personnes ont répondu à toutes les questions : le niveau de satisfaction moyen était de 68 % et le niveau de satisfaction le plus élevé était de 80 %.

Au cours de la période à l'examen, les utilisateurs du site intranet des opérations de paix des Nations Unies ont pu accéder à une base de données à l'échelle du système sur les politiques et les procédures à suivre; plus de 57 093 téléchargements et près de 3 millions de consultations ont été enregistrés.

On a fait le bilan a posteriori de l'appui apporté à la création d'une équipe spéciale pour l'égalité des sexes (ONUCI, septembre 2007) et l'équipe consultative sur l'égalité des sexes a tenu sa réunion annuelle (février 2008); on a fait l'inventaire de la charge de travail incombant aux conseillers pour l'égalité des sexes en poste dans les missions intégrées des Nations Unies et de leurs priorités (décembre 2007); on a étudié la façon dont les responsables des questions relatives à l'égalité des sexes et au VIH/sida exercent leurs fonctions dans les groupes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration

(avril 2008), en vue d'améliorer et de simplifier les procédures en place pour aider les conseillers pour l'égalité des sexes en poste dans les missions, y compris par la création d'une équipe spéciale pour l'égalité des sexes sur le terrain; on a planifié les réunions annuelles des conseillers pour l'égalité des sexes; et on a amélioré les procédures suivies pour attribuer un rang de priorité aux responsabilités et aux tâches des conseillers pour l'égalité des sexes sur le terrain.

Une étude des enseignements tirés de l'expérience par les groupes du VIH/sida des missions de maintien de la paix des Nations Unies (mai 2008) a permis d'améliorer la planification des activités de ces groupes au moment du lancement de nouvelles missions ainsi que la conception des programmes de prévention et de sensibilisation au VIH/sida destinés aux missions hors Siège.

Un conseiller à la protection de l'enfance a été recruté en janvier 2008 et il s'emploie à élaborer une politique dans ce domaine à la faveur d'une approche en deux temps, comprenant des consultations dans les missions et au Siège. La version définitive de cette politique devait être présentée en novembre 2008 à la direction du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, pour approbation. En 2009, des procédures fondées sur les pratiques optimales répertoriées et les grandes orientations retenues seront élaborées.

L'ensemble du personnel de maintien de la paix déployé reçoit une formation appropriée fondée sur des supports de formation normalisés des Nations Unies.

Le Service intégré de formation met à la disposition des États Membres et des établissements de formation partenaires du matériel pédagogique normalisé, qui est régulièrement révisé et actualisé compte tenu des changements d'orientation et des éléments nouveaux dans le domaine du maintien de la paix, afin de permettre au personnel en tenue déployé de bénéficier d'une formation appropriée. Il assure en outre la formation du personnel civil avant son déploiement dans les missions.

La formation technique du personnel du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions est assurée selon la stratégie de formation approuvée.

En mai 2008, la direction du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions a adopté une stratégie de formation globale pour les opérations de maintien de la paix. Celle-ci prévoit la décentralisation de la formation touchant certains points techniques ou questions de fond aux bureaux et groupes du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, du Secrétariat et des missions sur le terrain, pour compléter les activités que mène le Service intégré de formation. Conformément à cette stratégie, les besoins en matière de formation technique seront définis par des experts, selon les domaines d'activités, avec l'assistance technique du Service intégré de formation, puis ils seront validés par la direction.

Le Département des opérations de maintien de la paix et les missions prennent des mesures pour combler les lacunes relevées lors des évaluations.

4 évaluations ont été menées à bien. Des évaluations avaient été entreprises à l'ONUST ainsi que dans les centres d'opérations civilo-militaire et dans les cellules d'analyse conjointe de la MINUS, de la MINUAD et de la MINUT. Une visite d'évaluation avait été effectuée à la MINUSTAH pour préparer l'évaluation des centres d'opérations civilo-militaire et des cellules d'analyse conjointe. Une fois validés par la direction du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, les rapports d'évaluation sont distribués au Siège et dans les missions pour suite à donner, et la mise en œuvre des recommandations est examinée tous les 6 mois. Le rapport concernant l'ONUST a été envoyé aux missions en octobre 2007, ceux touchant la MINUS et la MINUAD l'ont été en avril 2008 et celui concernant la MINUT en juillet 2008. Les missions et le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions au Siège doivent rendre compte tous les 6 mois de la suite donnée aux recommandations. De plus, une mission de suivi a été effectuée à la MINUS 6 mois après l'évaluation.

Le Département des opérations de maintien de la paix élabore des directives pour la gestion des partenariats stratégiques.

En juillet 2008, la direction a approuvé à titre préliminaire la stratégie de partenariat élaborée par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions; le programme de travail du PNUD et du Département des opérations de maintien de la paix pour 2008-2010 a été établi en concertation avec les missions hors Siège; en mars 2008, la direction a approuvé la note de synthèse établie par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions sur la participation active au système de consolidation de la paix; et en mars 2008 également, un projet de document directif a été établi sur le financement des missions au moyen de contributions volontaires.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	286	223	22,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	88	77	12,2

^a Compte tenu des 9 postes [2 P-5, 6 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] que l'Assemblée générale a approuvés pour l'Équipe opérationnelle intégrée dans sa résolution 62/232 A.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	52 499,6	48 311,7	4 187,9	8,0
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 803,8	1 319,0	484,8	26,9
Consultants	756,0	652,2	103,8	13,7
Voyages	5 089,3	5 401,5	(312,2)	(6,1)
Installations et infrastructures	2 137,0	739,1	1 397,9	65,4
Communications	1 458,0	1 835,8	(377,8)	(25,9)
Informatique	15 919,4	15 894,7	24,7	0,2
Services médicaux	3,7	3,7	–	–
Fournitures, services et matériel divers	1 030,3	1 056,3	(26,0)	(2,5)
Total partiel (II)	28 197,5	26 902,3	1 295,2	4,6
Total brut (I et II)	80 697,1	75 213,9	5 483,1	6,8

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	4 187,9	8,0 %

12. Le solde inutilisé s'explique par le retard qui a été pris dans le recrutement visant à pourvoir les postes approuvés. Les dépenses effectives au titre des traitements et des dépenses communes de personnel ont de ce fait été moins élevées que prévu, en particulier celles liées au recrutement d'administrateurs aux nouveaux postes (prime d'affectation et frais de voyage à l'occasion du recrutement). Pendant la période à l'examen, le taux de vacance moyen effectif était de 22 % pour les postes d'administrateur et de 12,2 % pour les postes d'agent des services généraux; l'écart de 8 % tient à ce que l'on a appliqué aux ressources nécessaires des abattements pour délais de recrutement plus importants (50 % et 35 % pour les nouveaux postes d'administrateur et d'agent des services généraux, respectivement). Le solde inutilisé a aussi été en partie contrebalancé par l'imputation de dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) aux crédits ouverts au titre des postes vacants. Les dépenses effectives au titre des dépenses communes de personnel ont en outre été inférieures aux prévisions.

13. Dans sa résolution 62/232 A, l'Assemblée générale a approuvé 13 postes (4 P-5, 8 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux) pour l'Équipe opérationnelle intégrée, afin que celle-ci puisse apporter un appui à la MINUAD, à la MINUS et à la MINURCAT, et elle a demandé que les dépenses correspondantes soient indiquées

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

dans le rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui pour l'exercice 2007/08. Neuf des 13 postes approuvés (2 P-5, 6 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux) ont été affectés au Département des opérations de maintien de la paix. Le montant des dépenses s'élève à 377 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	484,8	26,9 %

14. Les dépenses ont été moins élevées que prévu en raison du retard pris dans le recrutement et du fait que les candidats retenus occupaient initialement des postes d'une classe inférieure. On a en outre utilisé les postes vacants plutôt que les postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (voir le paragraphe 12 ci-dessus).

	<i>Écart</i>	
Consultants	103,8	13,7 %

15. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions car deux consultants seulement ont été recrutés pour effectuer les missions d'évaluation sur le terrain, alors qu'il était initialement prévu d'en recruter six. Dans quatre missions (MINUS, MINUAD, MINUT et MINUSTAH), ce sont de hauts responsables du Département des opérations de maintien de la paix qui ont mené les missions d'évaluation, sans faire appel à des consultants.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(312,2)	(6,1 %)

16. Les dépenses ont été plus élevées que prévu principalement en raison des déplacements qu'ont effectués de hauts responsables du Bureau des opérations pour participer à des consultations de haut niveau sur les questions concernant le Kosovo (Pristina, Belgrade et Bruxelles) et la mise sur pied de la MINURCAT, à des consultations concernant le déploiement de l'EUFOR et les difficultés à surmonter dans le cadre du déploiement de la MINUAD (El Fasher, Khartoum et Addis-Abeba), ainsi qu'aux missions de planification et d'évaluation qui ont été menées pour faciliter le déploiement de la MINUAD et de la MINURCAT.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 397,9	65,4 %

17. Le solde inutilisé tenait principalement à la sous-utilisation des crédits ouverts au titre de l'acquisition de mobilier de bureau pour le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, elle-même due au fait que l'on manquait de bureaux pour accueillir les titulaires des postes supplémentaires approuvés et de locaux dans lesquels entreposer provisoirement le mobilier de bureau. On a exploité absolument tout l'espace disponible pour pouvoir accueillir les nouvelles recrues.

	<i>Écart</i>	
Communications	(377,8)	(25,9 %)

18. Les dépenses ont été plus élevées que prévu essentiellement en raison de l'augmentation substantielle des dépenses engagées au titre des communications par réseaux commerciaux pendant la période à l'examen, elle-même due à la hausse des tarifs pratiqués par le prestataire de services et à l'augmentation du volume de communications entre le Siège et les missions du fait de la mise sur pied de la MINUAD et de la MINURCAT.

B. Département de l'appui aux missions

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
60 489,6	59 558,5	417	380

1. Cadre de budgétisation axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Observations favorables sur le Département formulées par le Comité spécial, dans son rapport, les membres du Conseil de sécurité et les États Membres; approbation des recommandations du Secrétaire général par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission, s'agissant en particulier de la réforme des activités de maintien de la paix et de la mise en place de nouveaux moyens permettant de faire face aux besoins nouveaux

Indicateurs de succès effectifs

Dans son rapport de 2008 (A/62/19), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix s'est félicité du travail accompli par les équipes Déontologie et discipline tant au Siège de l'Organisation des Nations Unies que sur le terrain. Il a également reconnu les efforts faits par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions pour réaliser un recrutement équilibré du personnel.

Réalisation escomptée 3 : Rationalisation et accroissement de l'efficacité des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Renforcement des missions, grâce à des activités et initiatives faisant passer leurs besoins en premier

Indicateurs de succès effectifs

Au cours des visites sur le terrain, des mesures ont activement été envisagées pour assurer l'appui du Siège aux missions. Elles ont été intégrées dans les rapports de mission de l'équipe de direction du Département de l'appui aux missions et le suivi nécessaire a été fait.

b) Appui administratif

Réalisation escomptée 1 : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents afin qu'ils soient à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Maintien à 6 mois du délai moyen de traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents (de la réception de la demande certifiée par la Mission à son approbation par le Département) (2005/06 : 6 mois; 2006/07 : 6 mois; (prévision) 2008/09 (objectif) : 6 mois)

Objectif atteint

Réalisation escomptée 2 : Déploiement et mise en place rapides des opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Déploiement de missions pleinement opérationnelles dans un délai de 90 jours après adoption du mandat par le Conseil de sécurité pour les missions de taille moyenne (jusqu'à 5 000 militaires et 500 civils) et dans un délai de 180 jours pour les grandes missions (jusqu'à 10 000 militaires et 1 000 civils)

En application de la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité portant création de la MINURCAT, 159 civils ont été déployés dans un délai de 90 jours après adoption du mandat.

Réalisation escomptée 3 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Renforcement des opérations sur le terrain grâce à des actions et initiatives donnant la priorité aux besoins des missions : toutes les missions appuyées par le Département de l'appui aux missions participent en moyenne à 3 vidéoconférences sur des questions budgétaires avec la Division du budget et des finances et d'autres bureaux du Département de l'appui aux missions durant la phase d'élaboration du budget dans les missions.

6 missions de maintien de la paix (MINUSTAH, ONUCI, FINUL, MINUEE, MINUK, MINUT) ont participé en moyenne à 1 vidéoconférence. Le nombre de vidéoconférences moins important que prévu s'explique par les améliorations qui ont été apportées au processus de budgétisation (avec notamment des visites de l'équipe Abacus) et les directives consolidées qui ont été fournies par le Département de l'appui aux missions.

Délégation totale (100 %) des pouvoirs en matière d'achat pour tous les directeurs de l'administration, chefs de l'administration et chefs de service des achats

Les pouvoirs en matière d'achat ont été délégués à tous les directeurs et chefs de l'appui aux missions de toutes les opérations de maintien de la paix, qui les ont délégués à leur tour au sein de leur mission.

Élaboration et présentation de 100 % des plans d'achat des missions

La coordination du cycle du plan d'acquisition et de gestion des marchés pour les missions a été achevée. Des copies des plans d'acquisition et des examens trimestriels ont été présentés à la Division des achats du Département de la gestion.

Taux moyen de vacance de postes du personnel civil international dans les missions ramené à 20 % pour les missions en cours de lancement, d'élargissement ou de liquidation, et à 15 % pour toutes les autres missions.

Le taux moyen de vacance de postes du personnel civil international dans les missions stables (toutes à l'exception du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo, de la MINUAD, de l'Envoyé spécial pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur, de la MINURCAT et du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale) a été ramené de 24,2 %, au début de l'exercice à 21,6 % au 30 juin 2008. L'objectif n'a pas été atteint car le taux global de rotation du personnel est resté élevé (22 %). 8 missions stables avaient un taux de vacance de postes inférieur ou égal à 15 % à la fin de l'exercice considéré.

Le critère de 20 % pour la phase de démarrage des missions s'applique à la situation en fin d'année des missions respectives. Au 30 juin 2008, ces missions étaient à mi-parcours de la première année de lancement. On peut donc considérer que toute évaluation des résultats qui recourt à des indicateurs de fin d'année est prématurée.

c) Services d'appui intégré

Réalisation escomptée 1 : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause leurs décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Constitution d'un répertoire de modèles d'appui aux missions applicables à différentes situations stratégiques

Le modèle servant à planifier les ressources matérielles a été perfectionné pour permettre de déterminer plus rapidement l'effet des changements et des variations sur l'appui aux missions. Un modèle pilote a été élaboré pour évaluer les risques liés à la MINUAD et pourra servir à toutes les opérations sur le terrain.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en service des matériels de communication d'une nouvelle mission dans les 24 heures suivant l'arrivée de ces missions

Objectif atteint à la MINUAD et à la MINURCAT

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficientes.

Indicateurs de succès prévus

Renforcement des missions grâce à des actions à des projets qui répondent à leurs besoins réels

Indicateurs de succès effectifs

6 missions (MINUSTAH, MONUC, ONUCI, FINUL MINUL et MINUT) ont chargé des comités de contrôle des mémorandums d'accord et de la gestion du matériel appartenant aux contingents de renforcer l'efficacité de cette gestion.

Au cours de l'exercice considéré, elles ont commencé ou achevé l'examen des capacités, ce qui a permis de combler les lacunes ou de réduire les excédents sur le terrain et de recommander globalement des changements dans les mémorandums d'accord qui sont envoyés à l'attention du Siège. Les comités des missions intéressées ont déterminé qu'il était possible de réaliser des économies annuelles de 4,3 millions de dollars pour la MINUL et de 4 millions pour la MINUSTAH, après l'examen des capacités nécessaires et des demandes qui en ont résulté de modifier les mémorandums d'accord. On donnera suite à ces demandes de modifications au cours de l'exercice 2008/09.

Un outil électronique a été élaboré et mis à la disposition de toutes les missions pour les aider à déterminer si les pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de police ont respecté leurs engagements, ainsi que les mémorandums d'accord.

Cet outil permet de produire plus rapidement des évaluations plus détaillées, et d'accroître ainsi la capacité d'analyse globale ou concernant une mission donnée. Il complète les directives sur la vérification et le contrôle par les missions du matériel appartenant aux contingents et sur la gestion des mémorandums d'accord, publiées en janvier 2008, et donne aux comités de contrôle des mémorandums d'accord et de la gestion du matériel appartenant aux contingents la capacité de repérer plus rapidement et plus systématiquement les insuffisances ou les excédents et d'y remédier.

L'inventaire physique des actifs dans les missions a augmenté grâce aux mesures prises pour renforcer la transparence de la gestion du matériel, accélérer les sorties de bilan et céder le matériel excédentaire, notamment par le transfert à d'autres missions ou la vente du matériel obsolète, usé ou mis au rebut.

Les opérations de cession des actifs ont augmenté de 100 % par rapport à l'exercice précédent.

Réduction de 10 % du nombre des demandes de fourniture de biens ou services en attente d'exécution à la fin de l'exercice

Des demandes ont été présentées pour 100 % des besoins; aucune ne restait en attente d'exécution à la fin de l'exercice.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	244	220	10,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	173	160	8,9

^a Dont 4 postes (2 P-5 et 2 P-4) approuvés pour l'équipe opérationnelle intégrée dans la résolution 62/232A de l'Assemblée générale.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	55 468,1	53 134,5	2 333,6	4,2
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 443,7	2 572,2	(128,5)	(5,3)
Consultants	447,4	392,5	54,9	12,3
Voyages	2 130,4	2 274,9	(144,5)	(6,8)
Installations et infrastructures	—	—	—	—
Transmissions	—	—	—	—
Informatique	—	—	—	—
Services médicaux	—	—	—	—
Services, fournitures et matériel divers	—	1 184,4	(1 184,4)	—
Total partiel (II)	5 021,5	6 424,0	(1 402,5)	(27,9)
Total brut (I et II)	60 489,6	59 558,5	931,1	1,5

4. Analyse des écarts¹

<i>Postes</i>	<i>Écart</i>	
	2 333,6	4,2 %

19. Le solde inutilisé s'explique par les délais de recrutement aux postes d'administrateur et d'agent des services généraux approuvés et récemment créés,

d'où une réduction des dépenses effectivement engagées au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, notamment de celles afférentes au recrutement et à l'installation des administrateurs (prime d'affectation, voyage à l'occasion du recrutement).

20. Dans sa résolution 62/232 A, l'Assemblée générale a approuvé 13 postes (4 P-5, 8 P-4, 1 agent des services généraux) pour l'équipe opérationnelle intégrée, chargée d'apporter un appui à la MINUAD, la MINUS et la MINURCAT, et demandé que les dépenses qui auraient été engagées à ce titre pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 soient indiquées dans le rapport sur l'exécution du budget de cet exercice. Sur les 13 postes approuvés, 4 postes (2 P-5 et 2 P-4) ont été affectés au Département de l'appui aux missions. Les dépenses correspondantes se sont chiffrées à 323 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(128,5)	(5,3 %)

21. Le dépassement de crédit est essentiellement imputable à la sous-estimation des montants demandés au titre de l'Équipe Déontologie et discipline et au recrutement de personnel temporaire supplémentaire à la Division du Personnel durant les périodes de pointe. Ces dépenses ont été partiellement compensées par les économies réalisées au titre des dépenses communes de personnel et du personnel temporaire en ce qui concerne la Division des technologies de l'information et des communications et la Division du budget et des finances.

	<i>Écart</i>	
Consultants	54,9	12,3 %

22. L'économie réalisée s'explique par le report des services de consultant concernant le modèle d'activité pour l'examen de la gestion des rations, étant donné l'impact considérable sur le modèle existant des augmentations du prix des denrées alimentaires et de la nécessité de réviser et de renégocier les contrats de fourniture des rations avant d'engager un consultant, et par les retards dans la mise en place intégral d'un centre de normalisation et d'études techniques et, par voie de conséquence, dans la normalisation des matériaux de génie civil. Ces économies ont été en partie annulées par les dépenses supplémentaires occasionnées par le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du module concernant les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, qui doit être intégré au système de gestion des ressources humaines Nucleus, comme suite à la recommandation du Bureau des services de contrôle interne et aux préoccupations exprimées par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix au paragraphe 223 de son rapport (A/61/19, Part II).

	<i>Écart</i>	
Voyages	(144,5)	(6,8 %)

23. Les dépenses additionnelles sont principalement imputables à la hausse des tarifs aériens, par rapport aux montants inscrits au budget, et aux frais supplémentaires liés au démarrage et au déploiement de la MINUAD et de la

MINURCAT. Il a fallu également financer les déplacements non prévus du Directeur général de l'informatique, qui s'est rendu dans trois missions de maintien de la paix et à la BSLB. Ces dépenses ont été contrebalancées partiellement par l'annulation des déplacements des membres du personnel qui devaient être formés à l'utilisation du nouveau système de gestion des aptitudes dans les missions, du fait de retards dans la mise en application du système.

	<i>Écart</i>
Fournitures, services et matériel divers	(1 184,4)
	–

24. Les dépenses additionnelles sont essentiellement imputables aux services de conférence fournis par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences lors de la réunion du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents tenue au Siège en février 2008 conformément à la résolution 59/298 de l'Assemblée générale, pour laquelle aucun crédit n'avait été ouvert.

C. Département de la gestion

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
58 852,4	60 383,6	189	166

1. Cadre de budgétisation axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de la communication de l'information au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents, afin qu'ils puissent prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Expression par les États Membres de leur satisfaction des services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination

72 de ceux qui ont répondu au questionnaire distribué à tous les représentants à la Cinquième Commission ont donné une appréciation favorable.

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les conseils de la Liste donnent, dans les délais prescrits pour les différentes affaires, soit entre 30 et 90 jours, à toutes (100 %) les demandes d'avis et de représentation juridiques émanant du personnel.

Tous les délais ont été respectés pour les 277 affaires traitées par les organes officiels. Les délais varient selon l'organe concerné et le stade atteint dans la procédure.

Les rapports des Commissions paritaires de recours et des Comités paritaires de discipline sont présentés dans les 30 jours suivant la fin des délibérations.	83,8 % des rapports des Commissions paritaires de recours ont été présentés dans les 30 jours suivant la fin des délibérations.
Toutes les décisions concernant les recours et les questions de discipline sont rendues dans les 30 jours suivant la réception des rapports des Commissions paritaires de recours et des Comités paritaires de discipline.	35,7 % des rapports des Comités paritaires de discipline ont été présentés dans les 30 jours suivant la fin des délibérations.
Toutes les affaires soumises à l'examen du Comité des marchés du Siège sont examinées et les minutes des séances sont communiquées au Contrôleur dans les 10 jours ouvrables.	La faiblesse du pourcentage des rapports des Comités paritaires de discipline qui ont été présentés dans les délais prescrits (à savoir dans les 30 jours suivant la fin des délibérations) résulte de la complexité des affaires disciplinaires, de conflits de calendrier et de l'accroissement des responsabilités des membres de ces organes.
Le Comité central de contrôle du matériel se réunit désormais deux fois par mois afin d'examiner les affaires dès que les Comités locaux de contrôle du matériel l'en saisissent.	Toutes les affaires soumises à l'examen du Comité des marchés du Siège ont été communiquées dans les délais prévus (10 jours ouvrables).
	11 réunions ont été tenues au cours de la période à l'examen, alors qu'aux termes de l'indicateur de succès le Comité central de contrôle du matériel était censé examiner les affaires dès qu'il en avait été saisi par les Comités locaux.

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1 : Amélioration des rapports soumis au Secrétaire général, au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents, afin qu'ils puissent prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers des opérations de maintien de la paix

Appréciation favorable du Comité pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la structure et la présentation des projets de budget, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés

Indicateurs de succès effectifs

Objectif réalisé. Une opinion positive sans réserve a été exprimée dans le projet de rapport du Comité des commissaires aux comptes et l'on s'attend à ce qu'elle soit aussi émise dans le rapport final. L'opinion contenue dans le projet de rapport du Comité des commissaires aux comptes était assortie d'observations que l'Administration a contestées.

Appréciation favorable de la qualité et de la présentation des rapports, comme indiqué dans les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/62/781, par. 9 à 11, et Add. 6, par. 13, Add. 10, par. 34, Add. 13, par. 17 et Add. 16, par. 19 et 20)

Respect absolu de la date limite de présentation des rapports (100 %) au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, soit le 31 janvier 2008 pour les missions en cours et le 28 février 2007 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies

Sur 28 rapports sur des missions en cours, 12 ont été présentés au 31 janvier 2008. Les rapports concernant les missions ter

minées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ont été présentés après la date prévue.

Le retard enregistré dans la présentation des rapports était essentiellement imputable aux taux de vacance de postes à la Division du financement des opérations de maintien de la paix, qui ont entraîné des difficultés au niveau des effectifs.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix sont plus efficaces et efficaces

Indicateurs de succès prévus

Traitement des demandes de paiement en faveur des pays fournisseurs de contingents dans les délais prescrits et conformément aux instructions communiquées par les États Membres

Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées limitées à 3 mois de dépenses

Placements sûrs ayant un rendement cumulatif égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours (pour les placements en dollars des États-Unis) et à celui de l'EONIA (taux interbancaire européen) pour les placements en euros (références ONU)

Traitement de toutes les demandes de paiement (100 %) dans un délai de 2 jours ouvrables (2005/06 : 100 %, objectif cible pour 2008/09 : 100 %)

Indicateurs de succès effectifs

Les demandes de remboursement relatives aux contingents, aux unités de police constituées et au matériel appartenant aux contingents ont été traitées dans les délais prévus et conformément aux instructions de paiement reçues des États Membres.

Au 30 juin 2008, les sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées étaient limitées à 3 mois de dépenses, sauf dans le cas de la MINURSO, de la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre et de la MINUK, dont la situation de trésorerie est précaire.

Le taux de rendement des placements a été supérieur au taux de référence (4,65 % contre 2,81 %). Les intérêts créditeurs versés pour la période considérée se sont élevés à 116,5 millions de dollars, pour un solde quotidien moyen de 2,47 milliards de dollars.

Objectif atteint

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces

Indicateurs de succès prévus

Exécution de plans d'action concernant les ressources humaines dans les missions, suivi des résultats obtenus et établissement de rapports à ce sujet

Indicateurs de succès effectifs

Appui fourni régulièrement au Département de l'appui aux missions et au Département des opérations de maintien de la paix et assistance fournie aux opérations de maintien de la paix pour leur permettre de renforcer leur capacité de gestion des ressources humaines, et suivi des actions entreprises.

Opinion favorable exprimée par le Département des opérations de maintien de la paix et les missions sur la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines	Opinion favorable exprimée sur la possibilité de collaborer étroitement avec le Bureau sur les questions concernant la gestion des ressources humaines, notamment le suivi des missions d'examen effectuées auprès de la MINUK et de la MINUT.
Réalisation d'une étude approfondie sur les conditions d'emploi du personnel recruté sur le plan local selon un cycle de 4 ans au maximum ou en fonction des besoins	Les études approfondies des conditions d'emploi du personnel recruté sur le plan local sont réalisées selon un cycle de 4 ans en moyenne, en fonction de la situation politique, ou lorsque les Missions en font la demande.
Traitement le jour même de toutes les demandes d'évacuation sanitaire et de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions	611 demandes d'évacuation sanitaire émanant de diverses missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales et 2 500 demandes de classement médical d'urgence ont été traitées.

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1 : Amélioration des rapports présentés au Secrétaire général, au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents afin de leur permettre de prendre en toute connaissance de cause des décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Maintien des niveaux de 2006/07 pour toutes les missions en cours de liquidation pour lesquelles des archives, accessibles à l'Organisation, aux États Membres et au public, sont conservées au Siège.

Au cours de la période considérée, une collection représentant près de 1 700 mètres linéaires d'archives ont été reçus de missions en cours de liquidation (ONUB, MONUT et Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo) et d'une mission dont les effectifs ont été réduits (MINUK). Tous les documents ont été enregistrés et près de 550 mètres linéaires d'archives ont été transférés et placés dans le système d'archivage.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Maintien des niveaux de 2006/07 pour toutes les missions en cours de liquidation pour lesquelles des archives, accessibles à l'Organisation, aux États Membres et au public, sont conservées au Siège.

Au cours de la période considérée, une collection représentant près de 1 700 mètres linéaires d'archives ont été reçus de missions en cours de liquidation (ONUB, MONUT et Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo) et d'une mission dont les effectifs ont été réduits (MINUK). Tous les documents ont été enregistrés et près de 550 mètres linéaires d'archives ont été transférés et placés dans le système d'archivage.

Augmentation de 10 % du nombre de fournisseurs de pays en développement et de pays dont l'économie est en transition et de 90 % du nombre des demandes d'enregistrement traitées dans un délai de trois mois

67 fournisseurs de pays en développement et de pays dont l'économie est en transition ont été enregistrés contre 45 au cours de la période précédente, ce qui représente une augmentation de 33 %.

Depuis la mise en place, en mai 2008, du programme pilote d'enregistrement en ligne d'une durée de six mois utilisant le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies, des données sont disponibles sur le nombre moyen de jours entre la date à laquelle une demande d'enregistrement est présentée par un fournisseur et son agrément à l'expiration de la période de 6 mois.

(Le système d'enregistrement en place avant mai 2008 était un système manuel sur papier et les différentes étapes du processus ne pouvaient pas être informatisées.)

Maintien de la disponibilité à 99 % de l'infrastructure informatique mise à la disposition de toutes les missions de maintien de la paix de la Division de l'informatique

Des services d'appui au réseau local et au centre de données et des moyens d'accès à distance ont été fournis aux missions. Depuis le 1^{er} juillet 2007, c'est le Département de l'appui aux missions qui est chargé d'assumer la disponibilité de l'infrastructure de communication (station terrestre installée au Siège de l'ONU).

45 % des missions de maintien de la paix appliquent des politiques, des outils et des normes techniques types pour la gestion des dossiers en 2007/08, contre 40 % en 2005/06 et en 2006/07 (objectif pour 2008/09 : 50 %).

Au cours de la période considérée, un réseau de gestion en ligne des archives a été mis au point pour répondre aux demandes concernant la gestion des dossiers, les politiques et les normes, et pour permettre aux opérations de maintien de la paix d'échanger des connaissances spécialisées et de discuter de questions relatives à la tenue des dossiers. Des normes techniques et des outils ont été fournis au personnel de liaison de toutes les opérations de maintien de la paix. Un appui à distance sur des questions spécifiques visant à améliorer les pratiques d'archivage (notamment à la MINUSTAH et la MINUS) a été fourni régulièrement à 15 missions, et le Bureau a répondu à 301 demandes d'avis émanant de missions en cours de liquidation ou réduisant leurs effectifs (ONUB, MINUK, BINUSIL, MONUT et Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire général pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo). Le contenu du site Web a été actualisé systématiquement et le Bureau est resté en liaison avec le Département de l'appui aux missions en ce qui concerne les stratégies visant à assurer la diffusion systématique des normes et instructions permanentes. Sur la base de la réaction des missions, on estime que 45 % d'entre elles au moins appliquent une politique de conservation des dossiers relatifs au maintien de la paix.

Réaction favorable lors des enquêtes menées par le Département des opérations de maintien de la paix, par le Siège et par les missions en ce qui concerne l'acheminement du courrier (2006/07 : 75 %, 2007/08 : 80 %; objectif pour 2008/09 : 85 %)

89 % des personnes qui ont répondu au questionnaire envoyé aux missions sur la qualité et l'efficacité du service de la valise diplomatique du Siège de l'ONU ont jugé les services fournis excellents.

90 % des personnes qui ont répondu au questionnaire envoyé au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions sur la qualité et l'efficacité des services de planton du Siège de l'ONU ont jugé ces services très satisfaisants.

Réaction positive des utilisateurs des services de voyage et de transport : 80 % des utilisateurs interrogés ont jugé ces services satisfaisants en 2007/08, contre 75 % en 2006/07; objectif fixé pour 2008/09 : 85 %)

80 % des utilisateurs interrogés ont jugé les services en question satisfaisants.

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Nombre moyen de postes occupés (pourcentage) ^a	
		Effectif	Taux de vacance
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	110	95	13,6
Agents des services généraux et catégories apparentées	79	71	10,2

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	25 954,5	23 845,3	2 109,2	8,1
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 397,2	4 715,0	682,2	12,6
Consultants	2 962,8	2 468,6	373,6	12,6
Voyages	1 261,0	1 447,8	(186,8)	(14,8)
Installations et infrastructures	18 419,3	18 393,8	25,5	0,1
Transmissions	355,6	147,9	207,7	58,4
Informatique	2 627,0	2 291,9	335,1	12,8
Services médicaux	306,0	311,0	(5,0)	(1,6)
Services, fournitures et matériel divers	1 569,0	6 865,6	(5 193,3)	(331,0)
Total partiel (catégorie II)	32 897,9	36 641,6	(3 761,0)	(11,4)
Total brut (catégories I et II)	58 852,4	60 486,9	(1 651,8)	(2,8)

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	2 109,2	8,1 %

25. Le solde inutilisé est imputable au fait que le taux effectif de vacance de postes a été plus élevé que prévu à la Division du financement des opérations de maintien de la paix, au Trésor, à la Division des achats et à la Division de la valorisation des ressources humaines du Bureau de la gestion des ressources humaines.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	682,2	12,6 %

26. Le solde inutilisé s'explique principalement par les facteurs suivants : a) la réduction du montant effectif des dépenses à la Division du financement des opérations de maintien de la paix en raison du départ de membres du personnel temporaire au moment où il fallait pourvoir des postes devenus vacants ainsi qu'aux difficultés qu'il y a à trouver un candidat approprié pour le poste de spécialiste des normes comptables internationales du secteur public; b) le retard enregistré dans l'exécution des projets informatiques, qui a retardé le recrutement de personnel temporaire à la Division de l'informatique; et c) le fait que les besoins de personnel temporaire pour remplacer du personnel en congé de maladie de longue durée ou de maternité ont été moins élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Consultants	373,6	12,6 %

27. Les économies réalisées s'expliquent principalement par le fait que la mise en service du logiciel budgétaire intégré a été différée pour permettre d'évaluer la possibilité d'y inclure la fonction téléchargement Excel; elles ont été en partie contrebalancées par l'augmentation des ressources nécessaires au titre du dispositif de transparence financière en raison de l'élargissement de la portée du dispositif lié aux opérations de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(186,8)	(14,8 %)

28. L'écart enregistré s'explique principalement par les voyages effectués au titre de la formation de membres des comités locaux des marchés en raison de la délégation accrue de pouvoirs en matière d'achats aux missions de maintien de la paix, et de la réorganisation des priorités des plans opérationnels, qui a entraîné des besoins plus élevés en matière de voyages pour des missions d'évaluation et de consultation.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	207,7	58,4 %

29. L'écart s'explique par l'imputation partielle de dépenses, par inadvertance, aux crédits ouverts au titre du budget ordinaire.

	<i>Écart</i>	
Informatique	335,1	12,8 %

30. Les économies réalisées s'expliquent principalement par la non-utilisation des fonds prévus au budget pour la maintenance du logiciel budgétaire intégré et l'achat des licences correspondantes en raison des retards enregistrés dans sa mise en service, ainsi qu'au report de l'élaboration de nouveaux outils d'apprentissage en ligne et de l'actualisation des outils existants pour la tenue des dossiers par la Section des archives et de la gestion des dossiers.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(5 193,3)	(331,0 %)

31. L'écart s'explique par le montant effectif des dépenses d'assurance maladie après la cessation de service afférentes aux membres retraités du personnel de maintien de la paix, pour lesquelles aucun crédit n'avait été prévu au budget.

D. Bureau des services de contrôle interne

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
22 579,9	20 232,9	94	62

1. Cadre de budgétisation axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de la communication de l'information au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents afin qu'ils puissent prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Accueil favorable réservé par l'Assemblée générale aux rapports du BSCI

L'Assemblée générale, à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et unième session, a examiné les rapports ci-après du BSCI et en a pris acte : le rapport annuel du BSCI sur les opérations de maintien de la paix [A/61/264 (Part II)], le rapport du BSCI sur les enquêtes de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les allégations de fraude et de corruption à l'aéroport de Pristina (A/60/720 et Corr.1), le rapport du BSCI sur l'examen global de la

discipline dans les missions dirigées par le Département des opérations de maintien de la paix (A/60/713), le rapport du BSCI sur l'audit horizontal de la gestion des carburants dans les missions de maintien de la paix (A/61/760 et Corr.1) et le rapport d'enquête du BSCI sur les allégations d'exploitation et de violence sexuelles à la MONUC dans la région de l'Ituri (Bunia) (A/61/841).

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en application de 25 % des recommandations formulées à l'issue d'inspections ou par des experts militaires dans les 12 mois suivant leur publication

50 % de l'ensemble des recommandations formulées ont été mises en application dans les 12 mois suivant leur publication.

Acceptation par le Département des opérations de maintien de la paix de la majorité des recommandations formulées à l'issue d'investigations, suivie de leur mise en œuvre dans les meilleurs délais avec comme résultat un changement des comportements, y compris celui du Département à l'égard des cas de fautes professionnelles

Le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions ont accepté 91 % des 138 recommandations publiées au cours de la période à l'examen. Soixante-dix pour cent des recommandations ont été mises en œuvre au cours de la période considérée.

Acceptation de 85 % des recommandations publiées par la Division de l'audit interne et mises en application de 60 % d'entre elles

La Division de l'audit interne a publié 636 recommandations dont 561, soit 88 %, ont été acceptées. Soixante-cinq pour cent des recommandations qui ont été acceptées ont été mises en œuvre. Sur les 75 % des recommandations qui n'ont pas été acceptées, 69 concernaient l'audit de la MINUK à la fin de son mandat.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (en pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	61	43	29,1
Agents des services généraux et des catégories apparentées	33	19	42,9

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	12 015,0	8 970,6	3 044,4	25,3
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 319,3	8 480,0	(1 160,7)	(15,9)
Consultants	511,9	542,2	(30,3)	(5,9)
Voyages	2 125,2	1 575,4	549,8	25,9
Installations et infrastructures	161,0	212,3	(51,3)	(31,9)
Transmissions	92,8	94,7	(1,9)	(2,0)
Informatique	210,6	213,0	(2,4)	(1,1)
Services médicaux	1,1	–	1,1	–
Fournitures, services et matériels divers	143,0	144,6	(1,6)	(1,1)
Total partiel (catégorie II)	10 564,9	11 262,2	(697,3)	(6,6)
Total brut (catégories I et II)	22 579,9	20 232,9	2 347,1	10,4

4. Analyse des variations¹

	Écart	
Postes	3 044,4	25,3 %

32. Le solde inutilisé s'explique par les retards enregistrés dans la recherche et le recrutement de candidats appropriés répondant aux critères prévus dans les avis de vacance publiés, en particulier pour les opérations de maintien de la paix, en raison des difficultés des conditions d'emploi sur le terrain, du taux du renouvellement du personnel suite à des démissions, à des transferts dans d'autres départements et à des promotions au sein du BSCI, ainsi qu'au recrutement différé d'enquêteurs en attendant l'achèvement de la restructuration proposée de la Division des investigations.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(1 160,7)	(15,9 %)

33. L'écart enregistré s'explique par les dépenses liées à la poursuite des activités de l'Équipe spéciale chargée d'investigation concernant des achats au cours de la période considérée. Ainsi qu'il était indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur les ressources nécessaires pour les investigations concernant les achats (A/62/520), qui contenait des propositions relatives aux dispositions provisoires à prendre pour l'Équipe spéciale en 2008, les ressources nécessaires pour l'Équipe spéciale seraient réparties entre le budget de maintien de la paix et le budget

ordinaire à proportion de 85 % pour les premiers et de 15 % pour le second, et il serait fait état dans les rapports sur l'exécution des budgets correspondants.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(30,3)	(5,9 %)

34. L'écart s'explique par le fait que le coût d'un audit horizontal externe des opérations aériennes au Département des opérations de maintien de la paix et dans les grandes opérations de maintien de la paix a été plus élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Voyages	549,8	25,9 %

35. L'écart enregistré s'explique par les facteurs ci-après : a) les ajustements apportés au programme de voyages inscrit au budget de la Division de l'inspection et de l'évaluation, dans la mesure où le personnel supplémentaire proposé pour la Division n'a pas été approuvé par l'Assemblée générale, ce qui a entraîné une diminution correspondante des ressources nécessaires au titre des voyages (quatre rapports d'inspection ont été produits, alors que six à huit avaient été prévus); b) la réduction des ressources nécessaires au titre des voyages effectués par des fonctionnaires de la Section du conseil de gestion interne à la suite du transfert de postes au Département de la gestion; et c) le fait que le nombre d'allégations émanant de missions de maintien de la paix (317) a été inférieur au chiffre prévu (800), ce qui a entraîné une réduction des ressources nécessaires au titre des voyages.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(51,3)	(31,9 %)

36. Les ressources supplémentaires nécessaires sont imputables aux dépenses liées aux fournitures de bureau et à la location de matériel et de locaux en raison de la poursuite des activités de l'Équipe spéciale d'investigation concernant des achats (voir plus haut par. 31).

E. Cabinet du Secrétaire général

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
1 235,7	1 242,8	7	7

1. Cadre de budgétisation axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Amélioration des rapports présentés au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents afin qu'ils puissent prendre en toute connaissance de cause leurs décisions relatives au maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Tous les rapports aux organes intergouvernementaux sont présentés dans les délais fixés.

Tous les documents (rapports, éléments de langage, déclarations, lettres, etc.) sont revus par le Cabinet du Secrétaire général et renvoyés aux départements pertinents dans un délai maximum de 4 jours.

Indicateurs de succès effectifs

50 % des rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale et 66 % des rapports au Conseil de sécurité ont été présentés dans les délais internes prévus. Tous les rapports ont été présentés à temps pour permettre à l'Assemblée et au Conseil de les examiner, mais les délais internes n'ont pas toujours été respectés, pour des raisons indépendantes de la volonté du Cabinet. En particulier, les départements et bureaux auteurs ont parfois dû tenir de larges consultations internes qui ont retardé la remise au Cabinet de leurs rapports.

Tous les documents ont été revus par le Cabinet du Secrétaire général et renvoyés aux départements auteurs dans le délai maximal de 4 jours.

Le Cabinet a en outre fourni des avis à des organismes, départements, fonds et programmes des Nations Unies sur différents aspects des opérations locales, en étroite coordination avec les responsables de secteur concernés du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions. Le Cabinet est resté en contact quotidien avec ces deux départements pour s'informer des dernières nouvelles et veiller à ce que le Secrétaire général soit au fait de la situation dans les opérations de maintien de la paix, notamment en vue de ses déclarations, de rapports au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale et de lettres adressées aux États Membres ou d'entretiens avec leurs représentants.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Nombre de notes sur des questions intéressant le maintien de la paix adressées par le Secrétaire général ou des membres de son cabinet au Département des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès effectifs

75 notes relatives à des opérations de maintien de la paix et 18 lettres concernant la nomination de hauts responsables des missions ont été adressées au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions par des membres du Cabinet du Secrétaire général

Nombre de réunions tenues par le Comité des politiques qui sont consacrées à des questions de maintien de la paix et degré de réalisation des recommandations du Comité

Des 29 réunions que le Comité des politiques a tenues au cours de l'exercice, 8 ont été présidées par le Département des opérations de maintien de la paix. Environ 75 % des décisions convenues ont été partiellement ou intégralement appliquées.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (en pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4	4	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	3	3	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 164,0	1 164,2	(0,2)	–
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	45,8	52,7	(6,9)	(15,1)
Consultants	–	–	–	–
Voyages	–	–	–	–
Installations et infrastructures	3,5	3,5	–	–
Communications	9,8	9,8	–	–
Informatique	12,6	12,6	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	–	–	–	–
Total partiel (II)	71,7	78,6	(6,9)	(9,6)
Total brut (I et II)	1 235,7	1 242,8	(7,1)	(0,6)

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(6,9)	(15,1 %)

37. Le budget pour cette rubrique du compte d'appui a été dépassé parce que des dépenses relevant du budget ordinaire y ont été inscrites par erreur.

F. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
347,3	311,8	8	5

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Efficience et efficacité accrues de la conduite, de la gestion, de la direction et du soutien des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Toutes les affaires soumises au Bureau de l'Ombudsman sont examinées et une suite leur est donnée dans les 30 jours.

Toutes les affaires dont le Bureau a été saisi (266) ont fait l'objet d'une décision dans un délai de 30 jours à compter du premier contact avec le client.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	3	66,7
Agents des services généraux et des catégories apparentées	3	2	54,2

^a Comprend les 6 postes [2 P-5, 2 P-3, 2 G (AC)] créés en application de la résolution 62/238 de l'Assemblée générale.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	279,9	248,0	31,9	11,4
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Consultants	–	9,8	(9,8)	–
Voyages	55,2	44,3	10,9	19,8
Installations et infrastructures	1,0	–	1,0	100,0
Communications	2,8	–	2,8	100,0
Informatique	3,6	9,1	(5,5)	(152,8)
Services médicaux	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Fournitures, services et matériel divers	4,8	0,6	4,2	87,1
Total partiel (II)	67,4	63,8	3,6	5,3
Total brut (I et II)	347,3	311,8	35,5	10,2

4. Analyse des écarts¹

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	31,9	11,4 %

38. Le solde inutilisé est imputable au retard intervenu dans le recrutement d'un assistant à l'information (agent des services généraux) et à des dépenses communes de personnel inférieures aux coûts standard utilisés dans le budget. Au paragraphe 2 de la section XX de sa résolution 62/238, l'Assemblée générale a demandé qu'il lui soit rendu compte, dans le rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui pour l'exercice 2007/08, de l'utilisation effective des crédits approuvés dans ladite résolution pour doter le Bureau de l'Ombudsman de six postes additionnels. Or, ceux-ci sont restés vacants, sans occasionner de dépenses, du fait qu'ils ont été créés avec effet au 1^{er} janvier 2008 et en raison des délais nécessaires à la recherche et à la sélection de bons candidats.

Consultants	Écart	
	Montant	Pourcentage
	(9,8)	- %

39. Les dépenses non prévues au budget s'expliquent par l'engagement d'un consultant pour préparer la révision du mandat de l'Ombudsman, comme l'Assemblée générale l'avait demandé à l'alinéa c) du paragraphe 32 de sa résolution 61/261, sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies.

Voyages	Écart	
	Montant	Pourcentage
	10,9	19,8 %

40. Le solde inutilisé s'explique par le fait que le personnel a été peu disponible pour se rendre dans des missions sur le terrain en raison de l'ampleur de sa charge de travail au Siège, liée notamment à l'examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général concernant l'institution à l'ONU d'un nouveau système d'administration de la justice.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1,0	100,0 %

41. Les crédits ouverts n'ont pas été utilisés, car les dépenses correspondantes ont été imputées par erreur aux frais généraux de fonctionnement du budget ordinaire.

	<i>Écart</i>	
Communications	2,8	100,0 %

42. Les crédits ouverts n'ont pas été utilisés, du fait d'une facturation tardive des coûts des communications commerciales.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(5,5)	(152,8 %)

43. Les dépenses supplémentaires s'expliquent par l'achat de matériel informatique, notamment des ordinateurs de bureau et portables, pour le personnel du Bureau de l'Ombudsman.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériels divers	4,2	87,1 %

44. Le solde inutilisé provient du fait que les frais de participation à la conférence annuelle de l'International Ombudsman Association ainsi que les coûts relatifs à la distribution de brochures ont été imputés par erreur aux frais généraux de fonctionnement du budget ordinaire.

G. Bureau des affaires juridiques

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
2 570,9	2 288,4	11	11

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficientes.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction dans toute la mesure possible du nombre de cas où la responsabilité de l'Organisation est effectivement engagée dans le cadre d'opérations de maintien de la paix par rapport au nombre de demandes d'indemnisation dont elle est saisie

Des demandes d'indemnisation concernant des opérations de maintien de la paix (d'un montant total de 5,3 millions de dollars) ont été réglées avec un montant effectif d'environ 1,2 million de dollars, représentant 23 % du montant demandé.

Absence de cas dans lesquels ne sont pas maintenus le statut, les privilèges et les immunités de l'Organisation dans le cadre des opérations de maintien de la paix, hormis les cas où il y est renoncé volontairement

Les privilèges et immunités ont été préservés dans tous les accords et maintenus dans toutes les procédures judiciaires, hormis les cas où il y a été renoncé.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	9	9	0,9
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	4,2

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 799,9	1 595,8	204,1	11,3
II. Autres objets de dépenses				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	598,5	570,7	27,8	4,6
Consultants	–	–	–	–
Voyages	21,6	26,1	(4,5)	(20,8)
Installations et infrastructures	27,0	22,1	4,9	18,1
Communications	22,4	22,4	–	–
Informatique	98,5	48,3	50,2	50,9
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	3,0	3,0	–	–
Total partiel (catégorie II)	771,0	692,6	78,4	(6,6)
Total brut (catégories I et II)	2 570,9	2 288,4	282,5	11,0

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	204,1	11,3 %

43. Le solde inutilisé découle du retard intervenu dans le recrutement d'un administrateur et d'un assistant administratif, ainsi que du recrutement de

fonctionnaires à des classes moins élevées que la classe autorisée. Les dépenses communes de personnel ont aussi été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	27,8	4,6 %

44. Le solde inutilisé provient du fait que le recrutement de deux juristes a pris plus de temps que prévu.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(4,5)	(20,8 %)

45. Les dépenses supplémentaires découlent d'une visite non planifiée, qui a été effectuée pour fournir des avis juridiques à la MINUS, à la MINUAD et à la MINURCAT.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	4,9	18,1 %

46. Des économies ont été réalisées à cette rubrique grâce à l'utilisation de mobilier de bureau existant.

	<i>Écart</i>	
Informatique	50,2	50,9 %

47. Les coûts relatifs à d'infrastructure ont été moins importants que prévu, d'où le solde inutilisé.

H. Département de l'information

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
609,0	600,3	4	4

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause leurs décisions en matière de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

La moitié des sujets mis en distribution sont diffusés ou incorporés dans des sites Web d'information par au moins 5 organes de presse à couverture régionale

Le taux moyen de diffusion des contenus qu'UNifeed transmet par satellite est passé de 32 % au troisième trimestre de 2007 à 60 % au deuxième trimestre de 2008. Globalement, 44 % des reportages produits au cours de l'exercice ont été distribués par satellite. D'autres reportages ont été diffusés à partir du nouveau site Web d'UNifeed, lancé en mai 2008. Cependant, au 30 juin 2008, UNifeed ne disposait pas encore de statistiques précises sur l'usage de son site.

Le logiciel qu'UNifeed utilise pour suivre l'utilisation de ses contenus transmis par satellite ne rend pas compte de façon exhaustive du nombre de médias qui y font appel. Toutefois, sur la base du nombre global d'utilisations de reportages d'UNifeed (dans lequel sont aussi comptées les utilisations répétées d'un reportage par une chaîne), l'objectif semble avoir été atteint : les reportages repris des transmissions par satellite effectuées au cours de l'exercice ont été utilisés en moyenne 9,7 fois. Le nombre moyen d'utilisations par reportage a plus que doublé entre le troisième trimestre de 2007 et le deuxième trimestre de 2008, passant de 7,2 à 16,8. Le site Web d'UNifeed a aussi permis d'autres utilisations de reportages par des diffuseurs qui les téléchargent, mais, au 30 juin 2008, UNifeed ne disposait pas encore de statistiques précises sur l'usage de son site.

Partenaires de télédiffusion par région :

Afrique : SABC; Maroc (RTM); Afrique du Sud (SABC); Tunisie (Tunis 7)

Amériques : CNN, African Caribbean Television, 3A Telesud, Brésil (TV Brasil), Canada (CBC Newsworld), États-Unis (PBS)

Asie et Pacifique : Australia Network, BBC Asia, CCTV, Channelnewsasia

Europe : BBC World, Deutsche Welle, Euronews, France 24, Russia Today

Moyen-Orient : Al Arabiya, Al Jazeera, BBC Arabic, MBC, Nile TV International, Press TV

Réalisation escomptée 2 : Mise sur pied et déploiement rapide des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Déploiement de la composante information du quartier général d'une nouvelle opération de maintien de la paix dans un délai de 30 à 90 jours à compter de la résolution du Conseil de sécurité portant création de cette opération

Le personnel essentiel chargé de l'information a été déployé dans un délai de 90 jours à la MINUAD et la MINURCAT nouvellement créées.

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

80 % des opérations de maintien de la paix interrogées se déclarent satisfaites de la qualité de l'appui fourni

Un questionnaire a été envoyé aux composantes d'information de 13 missions, leur demandant d'évaluer l'appui fourni par le Département de l'information. Les 12 missions ayant répondu ont toutes jugé très bon ou satisfaisant l'appui fourni.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	1	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	504,5	529,4	(24,9)	(4,9)
II. Autres objets de dépenses				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Consultants	5,3	19,3	(14,0)	(265,0)
Voyages	53,4	31,8	21,6	40,5
Installations et infrastructures	22,0	3,0	19,0	86,4
Communications	8,4	5,6	2,8	33,3
Informatique	9,4	4,6	4,8	51,2

Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	6,0	6,6	(0,6)	(10,1)
Total partiel (catégorie II)	104,5	70,9	33,6	32,1
Total brut (catégories I et II)	609,0	600,3	8,7	1,4

4. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Postes	(24,9)	(4,9 %)

48. Le dépassement s'explique par le fait que les deux postes supplémentaires approuvés pour l'exercice 2007/08, un adjoint de production (administrateur) et un assistant de production [agent des services généraux (autres classes)], ont été occupés pour la totalité de l'exercice, alors que le budget prévoyait un taux d'occupation de 50 % pour le premier et de 65 % pour le second. En revanche, les dépenses communes de personnel ont été inférieures aux coûts standard prévus.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(14,0)	(265,0 %)

49. Le dépassement correspond aux frais de voyage de consultants chargés d'encadrer un stage de formation, qui avaient été prévus au budget mais inscrits à la rubrique voyages. Le stage en question porte sur la maîtrise des techniques et outils de communication actuels dans les relations avec les médias, la coordination des politiques avec les partenaires et la planification opérationnelle et logistique pendant la phase de déploiement rapide des nouvelles missions. Cette formation est indispensable pour mettre à niveau le personnel concerné, en raison de l'évolution rapide de l'univers des médias et du fait que certaines compétences en matière de technologie et de planification des médias n'étaient pas disponibles à l'interne.

	<i>Écart</i>	
Voyages	21,6	40,5 %

50. Le solde inutilisé découle du fait que le séminaire de formation annuel, qui devait se dérouler à la Base de soutien logistique des Nations Unies, a eu lieu au Siège.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	19,0	86,4 %

51. Les dépenses ont été moins importantes que prévu car, les candidats recrutés aux deux nouveaux postes approuvés étant issus du Département, on a utilisé le mobilier et les fournitures de bureau existants.

	<i>Écart</i>	
Communications	2,8	33,3 %

52. Les dépenses ont été moins importantes que prévu car, les candidats recrutés aux deux nouveaux postes approuvés étant issus du Département, on a utilisé le matériel de communication existant.

	<i>Écart</i>	
Informatique	4,8	51,2 %

53. Les dépenses ont été moins importantes que prévu car, les candidats recrutés aux deux nouveaux postes approuvés étant issus du Département, on a utilisé les ordinateurs et l'imprimante réseau existants.

I. Département de la sûreté et de la sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
3 128,0	2 394,8	18	13

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités des opérations de maintien de la paix

Indicateurs de succès prévus

Application par les missions de maintien de la paix de la totalité (100 %) des recommandations formulées par le Département de la sûreté et de la sécurité sur la base des normes, principes, prescriptions, directives, plans et procédures applicables en matière de sécurité

Mise en place d'un dispositif permettant le déploiement sous 72 heures de la totalité (100 %) du personnel de la réserve de crise du Siège

Indicateurs de succès effectifs

Des 208 recommandations relatives à la sécurité formulées dans des rapports sur les missions, 199 (soit 96 %) ont été acceptées par les missions de maintien de la paix concernées, 106 ont été appliquées et 90 étaient en cours d'application au 30 juin 2008; 12 recommandations ont été retirées en raison de la liquidation de la Mission (MINUEE), de changements intervenus dans les conditions de sécurité ou les orientations futures, ou de précisions apportées quant aux procédures. Au total, 196 recommandations ont été appliquées partiellement ou intégralement.

Au cours de l'exercice, aucune situation n'a exigé le déploiement du personnel de la réserve de crise.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	8	41,7
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	2 239,7	1 944,6	295,1	13,2
II. Autres objets de dépenses				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	141,2	–	141,2	100,0
Consultants	16,6	14,1	2,5	15,2
Voyages	463,9	411,1	52,8	11,4
Installations et infrastructures	90,0	3,8	86,2	95,8
Communications	39,2	16,8	22,4	57,2
Informatique	78,9	4,4	74,5	94,5
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	58,5	–	58,5	100,0
Total partiel (II)	888,3	450,0	438,3	49,3
Total brut (I et II)	3 128,0	2 394,8	733,2	23,4

4. Analyse des écarts¹

Postes	<i>Écart</i>	
	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
	295,1	13,2 %

54. Le solde inutilisé découle des retards intervenus dans le recrutement de cinq coordonnateurs des mesures de sécurité et de l'information sur les questions de sécurité, ainsi que du fait qu'un poste a été pourvu à une classe inférieure à la classe autorisée.

Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	<i>Écart</i>	
	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
	141,2	100,0 %

55. Le Département avait prévu de faire appel à du personnel temporaire pour aider à planifier le déploiement de la MINURCAT, mais il a bénéficié d'un

détachement immédiat au Siège de personnel de la Mission à titre provisoire, d'où le solde inutilisé.

	<i>Écart</i>	
Consultants	2,5	15,2 %

56. Le solde inutilisé provient du fait que les missions de maintien de la paix n'ont pas sollicité l'intervention d'un expert ayant les compétences requises pour évaluer les spécifications techniques du matériel de sécurité et vérifier leur conformité aux normes. Les services de l'expert prévu ont été consacrés à l'élaboration de normes supplémentaires de sécurité du travail dans les missions de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
Voyages	52,8	11,4 %

57. Les économies réalisées proviennent principalement du regroupement des missions d'évaluation des menaces et des risques et d'évaluation de la gestion de la sécurité, pour lesquelles des crédits distincts avaient été ouverts.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	86,2	95,8 %

58. Le solde inutilisé tient aux retards intervenus dans le recrutement de personnel, qui ont limité aux besoins du personnel existant les achats de matériel de bureau.

	<i>Écart</i>	
Communications	22,4	57,2 %

59. Le solde inutilisé tient aux retards intervenus dans le recrutement de personnel.

	<i>Écart</i>	
Informatique	74,5	94,5 %

60. Le solde inutilisé tient aux retards intervenus dans le recrutement de personnel.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériels divers	58,5	100,0 %

61. Les crédits ouverts pour l'achat de matériels de formation n'ont pas été utilisés, car les programmes de formation prévus au cours de l'exercice ont été reportés, le personnel du Département ayant été mobilisé par de graves problèmes de sécurité et des situations d'urgence.

III. Activités du Service intégré de formation

A. Principales activités de formation menées par le service en 2007-2008

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Exercice du poste de commandement Asie et exercice sur le terrain « Khaan Quest »	Mongolie	Août 2007
Exercice du poste de commandement nord des opérations de maintien de la paix	El Salvador	Août 2007
Cours ONU de formation des formateurs	Malaisie	Septembre 2007
Visite d'appui à la formation de démarrage des missions	MINUAD	Octobre 2007
Cours ONU de formation des formateurs sur l'égalité des sexes	Singapour	Novembre 2007
Session de formation consacrée à l'animation d'équipes à l'intention de l'équipe opérationnelle intégrée au Darfour	Siège	Novembre 2007
Stage de préparation des hauts responsables avant leur entrée en fonctions	Siège	Décembre 2007
Cours UE-ONU organisés dans le cadre des journées de l'éducation	Belgique	Décembre 2007
Cours de formation des hauts responsables des missions des Nations Unies	Inde	Janvier 2008
Élaboration de programmes de formation des membres de la police des Nations Unies destinés à la MINUAD	Ghana	Février 2008
Évaluation des besoins de formation dans les activités de maintien de la paix des Nations Unies	Siège	Février 2008
Direction, gestion et développement institutionnel	ONUST	Avril 2008
Atelier des centres intégrés de formation du personnel des missions	BSLB	Juin 2008
Cours de formation des formateurs sur l'évaluation des méthodes de formation	BSLB	Juin 2008
Évaluation des stages de préparation avant déploiement sur le terrain destinés aux civils	MINUL	Juin 2008
Séance de remue-méninges avec les États Membres sur la formation dans les opérations de la paix des Nations Unies	Siège	Juin 2008
Exercice « Viking » du poste de commandement Europe	Suède	Octobre 2008

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Conférences et exposés faits à l'occasion de cours ou de séminaires de formation au maintien de la paix	Multiples	2007/08
Visites de validation de formations auprès des États Membres et parrainage de participants	Multiples	2007/08
Cours d'initiation préalable au déploiement pour le personnel civil	BSLB	2007/08
Cours d'initiation pour le personnel du Siège	Siège	2007/08
Élaboration de cours de formation pour les unités de police des Nations Unies	Multiples	2007/08
Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources	Multiples	2007/08
Publications sur la formation au maintien de la paix	Multiples	2007/08
Appui aux activités de formation proposées au personnel du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions	Multiples	2007/08

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

62. Il conviendrait que l'Assemblée générale décide :

a) Que le montant de 8 059 100 dollars représentant le solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2008 sera déduit des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010;

b) Qu'un montant de 6 997 200 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (3 248 500 dollars), d'autres recettes (245 900 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 502 800 dollars), sera déduit des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.